"2022 : la relance du projet européen ?" en présence de Clément Beaune

Catégorie
Travaux et auditions
Date de publication
Publiée le 13/10/2021
Saisine liée :
2022 : la relance du projet européen ?
Formation de travail liée :
Commission Affaires européennes et internationales
Sous-titre
Revoir la séance plénière
Chapeau

Le CESE a présenté le mercredi 13 octobre son projet de résolution "2022 : la relance du projet européen ?", en présence de Clément Beaune, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé des Affaires européennes.

Corps

A l'approche de la présidence française de l'Union européenne, le CESE a souhaité rappeler son attachement à l'Union européenne en élaborant ce projet de résolution.

Le CESE formule dans cette résolution les conditions d'une relance durable et solidaire du projet européen. Elle sera présentée par M. Didier Kling (groupe Entreprises) et Mme Françoise Sivignon (groupe des Associations), au nom de la commission permanente des Affaires européennes et internationales, présidée par M. Serge Cambou (groupe CGT-FO).

Cette résolution a vocation à nourrir les échanges qui se tiendront entre les 100 citoyens issus des panels régionaux, qui se réuniront les **16 et 17 octobre prochains au CESE** dans le cadre de la conférence de restitution nationale.

Tags :

- union européenne
- affaires européennes et internationales

© - copyright CESE - Mai 2024